AVIS AU PUBLIC

Commune de MONTBERT
Rue de la Mairie – 44140 MONTBERT

MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 18 janvier 2018, le Conseil Municipal de Montbert a fixé les modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°2 du PLU engagée par arrêté du maire du 22 janvier 2018.

Le projet de modification simplifiée n°2 du PLU porte sur la modification du zonage 1AUa au lieu-dit « le Grand Pébrol » afin de remédier à une erreur matérielle.

Un dossier de présentation comprenant le projet de modification simplifiée n° 2 est mis à la disposition du public en mairie de Montbert et y est consultable, pendant trente jours, **du 9 février 2018 au lundi 12 mars 2018 inclus**
Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées à les consigner sur le registre prévu à cet effet ou à les exprimer par courrier, à l'attention de Monsieur le Maire, en l'adressant à la mairie par voie postale, par messagerie via l'adresse contact@montbert.fr ou en le déposant au secrétariat de la mairie.

Les pièces du dossier ainsi que le registre seront disponibles aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la Mairie de Montbert.

Cet avis sera affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune pendant toute la durée de la mise à disposition du dossier.

A l'issu de cette mise à disposition, le Conseil Municipal sera amené à se prononcer pour l'approbation de cette modification simplifiée n°2.

Le Maire
M Jean-Jacques MIRALLIÉ